



CONVENTION CONSTITUTIVE  
DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC :  
CENTRE DE RESSOURCES AUTISME MIDI-PYRENEES  
Du 20 mars 2013

**AVENANT N°1**

*Préambule :*

En sa séance du 27 janvier 2015, le conseil d'administration du GIP a approuvé l'entrée d'un nouveau membre :

- L'Union Régionale Autisme France Midi-Pyrénées (URAP Midi-Pyrénées), représentée par son président

Conformément à l'article 8 : Adhésion d'un nouveau membre De la Convention constitutive :

« Au cours de la période couverte par la présente convention, le groupement peut accepter des nouveaux membres par décision du conseil d'administration. L'adhésion se traduit par une contribution du nouveau membre sous la forme d'au moins une de celles prévues à l'article 6. L'adhésion contributive a pour contrepartie l'attribution de droits votés selon une nouvelle pondération des droits de vote prévus à l'article 5. »

**La convention constitutive du GIP du 20 mars 2013 est ainsi modifiée :**

« ARTICLE 5 : Composition du conseil d'administration et pondération des droits de vote

Membre 1 : CHU de Toulouse Représenté par le directeur général ou son délégué	20 %
Membre 2 : CHAC de Saint-Girons Représenté par le directeur ou son délégué	10 %
Membre 3 : Fondation Bon Sauvêur d'Alby Représentée par le président ou son délégué	10 %
Membre 4 : ADSEA 32 Représentée par le président ou son délégué	10 %

**Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées**

Hôpital La Grave - Place Lange - TSA 60033 - 31059 Toulouse Cedex 9  
Tél : 05 61 31 08 24 - Fax : 05 62 21 12 78 - Mél : [accueil@cra-mp.info](mailto:accueil@cra-mp.info) - Site internet : [www.cra-mp.info](http://www.cra-mp.info)

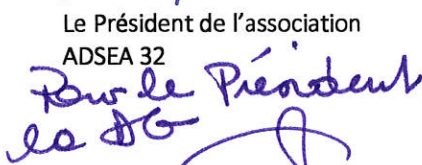
A  
IR VPP  
KRE  
1/2 CF  
H2

Membre 5 : ARSEAA Représentée par le président ou son délégué	10 %
Membre 6 : AGAPEI Représentée par le président ou son délégué	10 %
Membre 7 : APAJH 81 Représentée par le président ou son délégué	10 %
Membre 8 : Association Sésame-Autisme Midi-Pyrénées Représentée par le président ou son délégué	7 %
Membre 9 : Université Paul Sabatier Représentée par le président ou son délégué	6 %
Membre 10 : URAF Midi-Pyrénées Représenté par le président ou son délégué »	7 %

Fait à Toulouse, en 11 exemplaires originaux, le 7 avril 2015.

  
Le Directeur Général  
CHU de Toulouse

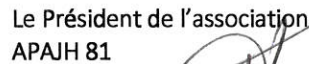
  
Le Directeur  
Centre Hospitalier Ariège Couserans

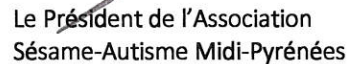
  
Le Président de l'association  
ADSEA 32

  
Le Président de l'association  
ARSEAA *action solidaire*  
Siège Social  
7, chemin de Colasson - 31100 Toulouse  
Tél. : 05 61 19 24 00 / Fax : 05 61 76 17 61  
siegesocial@arseaa.org

  
Le Président  
Fondation du Bon Sauveur d'Alby  
1, rue Lavazière  
81025 ALBY  
Cedex 9  
**Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées**

Hôpital La Grave - Place Lange - TSA 60033 - 31059 Toulouse Cedex 9  
Tél : 05 61 31 08 24 - Fax : 05 62 21 12 78 - Mèl : accueil@cra-mp.info - Site internet : www.cra-mp.info

  
Le Président de l'association  
APAJH 81

  
Le Président de l'Association  
Sésame-Autisme Midi-Pyrénées

  
Le Président  
Université Paul Sabatier

  
Le Président de l'association  
AGAPEI

  
La Présidente  
Union Régionale Autisme France Midi-Pyrénées



**Siège social :**  
8 place Alphonse Jourdain - CS 51507  
31015 TOULOUSE CEDEX 6  
Tél. 05 34 41 38 70  
siege-social@agapei.asso.fr  
www.agapei.asso.fr